Assemblée générale d'EAPN 2008 – Déclaration finale

Garantir un héritage durable de 2010
(Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)

Du 25 au 27 septembre 2008, EAPN organise sa dix-neuvième Assemblée générale à Albena, en Bulgarie. Lors de celle-ci, le réseau accueille en son sein un nouveau membre : **EAPN Roumanie.**

Il est essentiel de commencer au plus tôt la préparation de cette Année européenne si nous voulons qu'elle soit un succès. Rassemblés sous la bannière **« Garantir un héritage durable de 2010 »,** les délégués à l'Assemblée générale adoptent la **déclaration** suivante.

Le réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN)

- à la lumière du **Paquet social** présenté par la Commission européenne le 2 juillet 2008;
- à la lumière de la mise en œuvre de **l'Agenda révisé de Lisbonne et de la stratégie d'inclusion de l'UE (MOC « sociale »);**
- à la lumière des récents **arrêts de la Court de Justice** des Communautés européennes en matière de droits des travailleurs détachés
- à la lumière du manque de progrès réalisé dans le développement d'un cadre européen efficace capable de garantir l'accès à des services abordables de qualité ;
- conscient que le **nombre de personnes vivant en situation de pauvreté dans l'UE** reste constant, quand il n'augmente pas dans certains pays ;
- conscient des **menaces qui pèsent de plus en plus sur des droits sociaux difficilement acquis** et de la précarité qui touche de plus en plus de citoyens et de résidents de l'UE;
- conscient que **les retombées de l'actuelle crise financière** touchent de manière disproportionnée les populations en situation de pauvreté (en particulier en raison de l'augmentation des prix du logement, de l'énergie et des denrées alimentaires);
- conscient que nous arrivons **au terme du mandat quinquennal** des Institutions européennes.

déclare que

- l'UE, un temps perçue comme le porteur d'un modèle social européen, court aujourd'hui le **risque d'être perçue comme le défendeur des libertés du marché, au détriment des droits sociaux**;
- l'engagement pris en faveur de la croissance économique n'a jamais constitué une **garantie d'une réduction de la pauvreté et de plus grande cohésion sociale;**
- malgré certaines déclarations politiques en faveur du renforcement de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au cours de cette période, il s'est avéré, dans de nombreux états membres et à l'échelon de l'UE, **de plus en plus difficile d'obtenir un engagement politique sérieux et une attention réelle pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;**

- de plus en plus de personnes vivant en situation de pauvreté sont tenues responsables de leur propre pauvreté et sont reléguées dans des emplois de faible qualité et mal payés;
- les **attaques de plus en plus nombreuses contre les droits humains,** principalement par rapport aux minorités ethniques (dont les Roms) et les migrants (dont les migrants sans papier), et la tiédeur de la défense des législations européennes pour l'égalité et contre les discriminations devraient être sources de plus grandes préoccupations.
- Les gouvernements doivent jouer un rôle plus actif afin pour gérer les manquements du marché libre en régulant le système économique.

A la lumière de ces constats, les délégués soulignent leur espoir que **2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale,** prendra une plus grande signification. Nous, représentants d'ONG travaillant avec et pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale partout dans l'Union européenne, demandons à l'UE et aux états membres de garantir un héritage durable pour l'Année 2010, **synonyme d'une vie décente pour tous et pour toutes.** Pour y parvenir, l'Année doit déboucher sur des messages crédibles, dont voici quelques exemples :

- **le progrès social est possible** ; toutes les politiques doivent contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de l'inclusion sociale ;
- **les stéréotypes liés aux « personnes en situation de pauvreté » doivent être brisés ;** le respect des droits humains, dont les droits sociaux et économiques, doit être défendu, comme base d'une société décente ;
- **plus de démocratie et une démocratie de meilleure qualité s'imposent**, avec une infrastructure pour une démocratie participative correctement financée;
- il est possible de réaliser une **redistribution plus juste des richesses** et l'importance des richesses publiques doit être reconnue.
- la lutte contre la pauvreté en Europe et la lutte contre la pauvreté dans le monde **s'inscrivent dans un même mouvement**.

Exemples d'actions concrètes au niveau de l'UE pouvant accompagner ces messages :

- Doter l'UE d'un **Pacte pour le progrès social** dans le but d'attirer l'attention politique vers la nécessité de replacer la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté au sommet de l'ordre du jour de l'UE et au centre de la stratégie post-Lisbonne ;
- Appliquer dans son intégralité la Charte européenne des droits fondamentaux et lui donner un statut d'opposabilité ;
- Fixer des **cibles ambitieuses** à l'échelon de l'UE et des états membres afin d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale d'ici 2020 dans l'UE, l'évaluation se faisant via **un tableau de bord annuel** d'une grande visibilité**;**
- Définir un **indicateur de progrès social** qui irait au-delà d'une évaluation basée sur le Produit intérieur brut (PIB) et prendrait mieux en compte la qualité de vie des citoyens ;

- Veiller à ce que tous les états membres progressent afin que leurs **mécanismes de revenu minimum arrivent à un niveau suffisant pour une vie dans la dignité**. Dans un premier temps, l'objectif serait de veiller à ce que les mécanismes se situent pour le moins au niveau du risque de pauvreté, avec un engagement de réaliser des niveaux d'adéquation correcte via un mécanisme participatif ;
- Veiller à l'application des **législations européennes existantes en matière de lutte contre les discriminations** et proposer une amélioration de la législation dans le but de renforcer le cadre européen de l'égalité et de la lutte contre les discriminations;
- Mettre en place au niveau européen une instance indépendant ayant capacité de vérifier l'application des droits de l'homme dans les centres de rétention de l'UE;
- Définir des lignes directrices, des principes et des balises de **bonne gouvernance pour les politiques d'inclusion sociale** qui garantissent la participation des personnes en situation de pauvreté;
- Mettre en place un nouveau **programme communautaire de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale** capable de soutenir la stratégie inclusion de l'UE, tout en garantissant que les fonds structurels de l'UE contribuent à la réalisation des objectifs de pauvreté et d'inclusion sociale.
- Développer une taxe européenne sur les transactions financières dans le cadre de la réforme du budget de l'UE.

Les délégués de l'Assemblée générale affirment leur **engagement à travailler en solidarité avec d'autres acteurs,** pour identifier ce que pourrait être **l'héritage de 2010 aux échelons local, régional et national,** et contribuer à la réalisation d'un **héritage au niveau européen qui serait conforme à la présente déclaration.**